



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

21-04-2016

51ème congrès de la CGT à Marseille

À Marseille, 1000 délégués sont réunis pour débattre des orientations de la centrale au moment où le capital et le pouvoir s'attaquent violemment aux acquis sociaux.

Cette politique génère un profond mécontentement et une volonté de lutte qui grandit partout en France. Cela s'est traduit dès le début du congrès où la délégation du PS a été accueillie par le mot d'ordre : « Retrait, retrait de la loi El Khomri » et où la délégation de la CFDT a été sifflée par les congressistes.

Dans le rapport d'activité qu'il a présenté en introduction au débat, Philippe MARTINEZ a été contraint de prendre en compte dans une certaine mesure et seulement verbalement, l'état d'esprit d'une proportion de syndiqués et de délégués qui exigent bien plus fortement une autre orientation syndicale.

Il a évoqué : « l'erreur que nous avons faite ces dernières années en favorisant peut – être (sic) nos relations avec la CFDT (...) c'est ce que nous avons corrigé dans le conflit qui nous oppose depuis le mois de février ».

Son rapport d'activité a été rejeté par 31,3% des votants et 14,12% d'abstentions. C'est dire l'ampleur de la confrontation qui continue de se développer dans toute la CGT, en particulier dans les organisations de base.

Dès le début du congrès de nombreuses interventions ont demandé la fin du « syndicalisme rassemblé ». Le résultat du

vote sur cette orientation stratégique n'était pas encore connu au moment où nous écrivions cet article

Nous donnerons une appréciation plus détaillée sur l'ensemble des travaux du congrès la semaine prochaine.

Appel du congrès le mercredi 20 avril :

«... La CGT appelle toutes les organisations à amplifier la riposte, dès le 28 avril, par la grève interprofessionnelle et les manifestations pour obtenir dans un premier temps le retrait du projet de loi de casse de code du travail.

D'ici le 28 avril, la poursuite de la construction de l'action implique la tenue d'assemblées générales dans les entreprises et les services publics pour que les salariés décident, sur la base de leurs revendications et dans l'unité, de la grève et de **sa reconduction** pour gagner retrait et ouverture de véritables négociations de progrès social... »